

Objectifs 2006

Les objectifs opérationnels de la MOT pour l'année 2006 se situent dans le cadre des orientations et des objectifs généraux votés par l'Assemblée Générale pour la période 2005-2007.

Au titre de la première orientation : « ancrer la MOT dans son rôle de mission d'intérêt général, outil d'une véritable stratégie de développement des projets et espaces transfrontaliers », les objectifs pour l'année 2006 seront

1. En terme d'assistance opérationnelle

Avec l'arrivée d'un directeur du développement

- augmenter de manière significative le volume de l'activité d'assistance aux intercollectivités transfrontalières (espace franco-genevois, espace Mont-Blanc, Lille district européen, parcs naturels régionaux, eurodistricts,...), notamment en les aidant à constituer des outils de gouvernance ou de maîtrises d'ouvrages transfrontalières,
- expérimenter de nouvelles formes d'assistance opérationnelle notamment en lien avec les SGAR, les directions régionales de la Caisse des Dépôts et les Régions.

2. En terme d'assistance technique aux porteurs de projets transfrontaliers

Il s'agit de développer les actions d'information, de communication et d'échange sur les pratiques, destinées à alimenter les acteurs du transfrontalier et à faciliter leur mise en réseau.

- Pour l'année 2006, les actions suivantes sont programmées :
 - la rédaction et la réalisation de 3 lettres « espaces transfrontaliers » diffusées à 4 500 exemplaires,
 - la production de 11 newsletters traduites en deux langues,
 - la production d'un cahier thématique sur « les transports transfrontaliers »,
 - l'évolution du site Internet avec la création d'un Extranet et la production de newsletters électroniques,
 - la création d'un nouveau site Internet dédié à la formation en transfrontalier,
 - la poursuite de l'effort de traduction de nos publications en plusieurs langues,
 - la mise à jour et l'impression de nouvelles cartes,
 - l'organisation de 3 séminaires d'information et d'échanges de pratiques (préparation des acteurs en vue du futur Objectif 3 sur la « coopération territoriale européenne », Groupement européen de coopération territoriale (GECT),...).

- Pour la prochaine période de programmation :
 - préparer le contenu d'un futur programme national d'assistance technique (PNAT).

3. En terme d'aide à la définition des stratégies d'ensemble

Il s'agit d'une manière générale d'aider l'Etat et les régions à mieux prendre en compte la dimension transfrontalière dans leurs politiques territoriales et à l'inscrire dans un cadre européen. 2006 sera de ce point de vue une année charnière particulièrement importante pour préparer la future programmation européenne pour la période 2007-2013. A ce titre les principales actions seront les suivantes :

- contribuer à la définition du cadre de référence stratégique national (CRSN) particulièrement dans sa dimension coopération territoriale,
- mener à bien l'étude stratégique sur les solidarités transfrontalières (mécanismes financiers) et la rédaction d'un vademecum à destination des acteurs,
- en lien avec la DIACT
 - réaliser une mission de suivi et d'accompagnement des projets de coopération métropolitaine à composante transfrontalière,
 - jeter les bases de la création d'un volet transfrontalier de l'observatoire des territoires,
- à la demande du Ministère des Transports, de l'Equipement, du Tourisme et de la Mer, poursuivre les actions engagées sur les transports transfrontaliers, les problèmes fonciers...,
- développer le partenariat avec les autres ministères, Ministère de l'Intérieur (droit à l'expérimentation), Ministère des Affaires étrangères (suivi du Traité de Bayonne),
- veiller à l'adaptation permanente des réglementations administratives et juridiques (district européen, GECT,...).

4. En terme de consolidation du réseau

- augmenter le nombre des adhérents à l'association avec un objectif de croissance de 10 %,
- faire une recherche spécifique en direction des collectivités des pays voisins.

Au titre de la deuxième orientation : « développer un partenariat actif avec les Régions »

- diffuser largement le cadre stratégique partenarial avec les régions frontalières défini par les instances de la MOT,
- développer plus particulièrement les contacts bilatéraux avec 2-3 régions pour mettre ce cadre en pratique afin de faciliter l'articulation des programmes et des projets,
- modifier les statuts de l'association pour ouvrir le Conseil d'Administration aux régions et départements et faciliter ainsi la coopération avec les intercommunalités.

Au titre de la troisième orientation : « aller vers un positionnement de la MOT à l'échelle européenne pour la période 2007-2013, en investissant progressivement le champ du transfrontalier au niveau européen »

Pour 2006, les actions suivantes sont d'ores et déjà prévues :

- l'animation et la coordination du projet européen « INTERFORM » (réseau européen de formation et de recherche aux pratiques transfrontalières),
 - la préparation d'un autre projet sur les agglomérations transfrontalières en lien avec les sites français intéressés,
 - la recherche d'un partenariat actif avec les programmes européens INTERACT, ORATE et URBACT pour l'assistance technique européenne appliquée au transfrontalier,
 - le renforcement de la présence de la MOT auprès des instances communautaires et des organismes représentatifs au plan européen, dans la perspective d'une ouverture résolument européenne.
-